



Le Comité de Vigilance des Enfants Placés mène l'enquête (parlementaire)

Communiqué de presse

Le 17 janvier 2025, à Toulon – Dans un contexte difficile pour la protection de l'enfance, une délégation du Comité de Vigilance des enfants placés se rend à Toulon pour visiter la Résidence Sociale à Orientation Éducative, projet pilote des Apprentis d'Auteuil en matière d'accompagnement des jeunes. Mais cette visite s'inscrit dans une mission plus vaste, soutenue par les Oubliés de la République : nourrir les travaux de la Commission d'enquête parlementaire sur les manquements des politiques de protection de l'enfance, qui concernent aujourd'hui 380 000 mineurs et appeler les acteurs et actrices à suivre les revendications des premières et premiers concernés.

Un contexte difficile et des actions trop faibles

La politique de protection de l'enfance fait face à des réalités souvent funestes, comme le rappelle le décès d'Awa, le 24 décembre 2024, à Nice. Quatre jours plus tard, alors que le nouveau Gouvernement ne comporte aucun membre traitant de la protection de l'enfance, Emmanuel Macron annonce la création d'un haut-commissariat à l'enfance. Pour autant, sans siège au Conseil des Ministres et dépourvu de budget, ce Haut-Commissariat s'ajoute à une longue liste de structures — conseils, commissions, comités — dont les travaux et recommandations s'accumulent sans qu'aucune application concrète ne suive. Parallèlement, le Comité de Vigilance observe que la Commission d'enquête se transforme en caisse enregistreuse, enchaînant auditions et tables rondes — qui ont repris le 15 janvier —, posant des constats larges et redondants.

Le Comité de Vigilance montre l'exemple sur le terrain...

Afin que la commission d'enquête n'oublie pas son rôle d'enquête, une délégation du Comité de Vigilance visite la Résidence Sociale à Orientation Éducative (RSOE) de Toulon. Il s'agit d'un projet pilote des Apprentis d'Auteuil, qui illustre des solutions et un modèle concret face aux défaillances de l'ASE.

Cette visite est d'autant plus importante qu'elle montre aux parlementaires, qu'au-delà des auditions une enquête exige écoute, curiosité et intérêt pour les initiatives locales. Les solutions existent, comme ici à Toulon, mais elles manquent de moyens, de reconnaissance et d'un cadre national structurant.

L'enquête ne doit pas s'arrêter au rapport final

Depuis plusieurs semaines, l'association des Oubliés de la République tente d'obtenir des données sur les Contrats Jeunes Majeurs, censés accompagner les jeunes sortant de l'ASE auprès des départements. Si près d'une vingtaine ont répondu, comme la Charente ou le Finistère, ces informations restent difficiles d'accès face au silence des autres. Ainsi,

l'association a saisi la CADA (Commission d'Accès aux Documents Administratifs). Cette démarche pour la transparence vise avant tout à éclairer les besoins des jeunes laissés dans l'ombre.

Dès 2025, le Comité et les Oubliés de la République lanceront GéoASE, une plateforme pour cartographier les bonnes pratiques départementales et suivre en temps réel les politiques de protection de l'enfance.

Appel des acteurs et actrices à se saisir de ses revendications

Le Comité de Vigilance appelle à une action urgente et transformative pour la protection de l'enfance, qui fait face à l'urgence et l'échec continu d'un système, en s'appuyant sur l'expérience des premiers concernés et des acteurs de terrain. Une Commission d'enquête doit dépasser le stade des constats pour devenir un levier de changement concret. Derrière chaque chiffre, il y a des vies et des histoires qui méritent d'être entendues. Associations, parlementaires, collectivités et citoyens doivent unir leurs forces pour repenser ce système et agir sans attendre. Derrière chaque chiffre, il y a une vie, il y a une histoire. Et il est temps de leur donner la place qu'elles méritent.

Pour en savoir plus sur les revendications du Comité de Vigilance, pour toute demande d'information ou pour organiser une rencontre avec les membres du Comité, merci de contacter :

Anniela Lamnaouar,

Responsable du pôle Relations extérieures du Comité de Vigilance,

annielalamnaouar@gmail.com,

07.83.30.03.61

www.oubliesrepublique.fr/enfantsplacés

Le Comité de Vigilance des Enfants Placés est composé d'anciens enfants placés, de tous âges, avec des parcours de vie et de placement différents, venant des quatre coins de la France. Ce qui nous unit, c'est notre détermination à faire en sorte que le point de vue des premiers concernés reste, du début jusqu'à la fin, au centre du travail de la commission d'enquête parlementaire.

Arnaud Merle d'Aubigné

Délégué Général des Oubliés de la République,

arnaud@oubliesrepublique.fr

06.64.36.61.09

www.oubliesrepublique.fr

L'association "Les Oubliés de la République" organise et promeut la prise de parole directe des personnes jugées ou se jugeant trop vulnérables pour faire entendre leur voix dans le débat public ; alors que, précisément, l'expérience de l'adversité et de la vulnérabilité forme un savoir, une expertise irremplaçable, qui doit venir éclairer les décideurs publics mais également toute la société.